



1er TOUR DE COUPE EPEE DE LA RÉUNION 2017/2018.

**Le SAMEDI 7 octobre Coupe Epée M17,M13 et Vétérans
et DIMANCHE 8 octobre Coupe Epée M15,M11 et M20**

**Lieu (cf. plan en annexe) : Gymnase Centre de Saint-Paul,
270 rue Marius et Ary Leblond, 97460 Saint-Paul.**

Des **points A**: **Sorties Savanna (centre commercial)**,
prendre direction **StPaul (centre)**,
traverser le pont de l'étang de StPaul,
au rond point continuer tout droit (Chaussée Royale),
prendre la 5ème à droite (Rue Guldive),
prendre la 2ème à gauche (Rue Marius et Ary Leblond),
sur votre droite **point B**: **Gymnase Centre** face aux terrains de Tennis,
à côté **Collège Antoine SOUBOU**.



Horaires :

Dates	07/10/17			08/10/17		
Catégories	M17 2001 et 2002	M13 2005 et 2006	Vétérans 1978 et avant	M15 2003 et 2004	M11 2007 et 2008	M20 2000,1999 et 1998
Appel	13H30	14H00	14H30	8h30	9h30	10h30
Scratch	14H00	14H30	15H00	9h00	10h00	11h00

Formules (cf.Règlement L.R.E. 2017/2018) :

Art. 12: «2 tours de poules avec Tableau d'Elimination Directe OU
1 tour de poule avec Tableau De Classement.»

Conditions de combat	POULES	TABLEAUX
M11	4 touches / 2 min.	8 touches / 2 X 2 min. (avec 1 min. de pause)
M13	5 touches / 2 min.	8 touches / 2 X 3 min. (avec 1 min. de pause)
M15	5 touches / 3 min.	10 touches / 2 X 3 min. (avec 1 min. de pause)
M17 et M20	5 touches / 3 min.	15 touches / 3 x 3 min. (avec 2 X 1 min. de pause max.)
Vétérans	5 touches / 3 min.	10 touches / 2 X 3 min. (avec 1 min. de pause)

Engagement : Chaque club devra envoyer la liste de ses engagés au club organisateur et au responsable informatique chargé de préparer la compétition pour le **jeudi 5 octobre 22h au plus tard** et précisera les techniciens et arbitres présents sur la compétition.

Club organisateur : saint-pauloise.escrimeclub@laposte.net

Copie à L.R.E. pour contrôle licences: competition.escrime@yahoo.fr

Chaque club précisera les **noms des arbitres présents** et en particulier des **arbitres en formation** invités à se présenter pour l'évaluation pratique.

Les clubs représentés devront mettre à la disposition de l'organisation une piste vérifiée et en état de fonctionnement.

Couverture médicale vétérans: (Art.18-9 règle.L.R.E et 1-6 du règle. Sportif F.F.E)

Le Docteur Benoît LEGRIS sera présent le 7 octobre, durant toute la durée de la compétition vétérans.

Droit d'engagement : INDIVIDUEL: 6 euros

Le **Directoire Technique** décidera de mettre en œuvres tout aménagement utile et réglementaire garantissant le bon déroulement des différentes compétitions.

Restauration: Buvette assurée sur place.

Le Président
Claude CLERGUE

Le Maître d'Armes
Stéphane CLERGUE

